

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 20 MAI 1914

G.-E. DION, Administrateur

## Les Routes Publiques

La question des bonnes routes préoccupe les législateurs et les citoyens en général. Tout le monde s'accorde à dire que les bons chemins sont une condition essentielle au développement et à la prospérité d'un pays. L'Europe a compris l'importance d'améliorer ce moyen de transport. Chaque année, des sommes considérables sont versées à cet effet. Ceux qui visitent le vieux monde se rendent compte de l'intérêt porté à la voie publique afin de faire des chemins les artères du commerce des campagnes et des villes.

En Amérique, surtout au Canada, les conditions climatiques sont loin d'être aussi favorables qu'en Europe pour obtenir de bons résultats sur les routes. Les longs hivers et les fortes gelées font un dommage considérable chaque printemps. De plus, le Canada est un pays nouveau, avec une petite population éparpillée ça et là. La plus grande partie du Canada est encore en formation. Ce serait donc une entropie de penser d'égaliser les Européens pour longtemps encore. Toutefois, même avec ces conditions défavorables, de grandes améliorations sont possibles. Nos chemins laissent à désirer. Il suffit de voyager un peu pour s'en convaincre. Il s'agit donc de mettre à profit les moyens à notre disposition. Nous n'arriverons pas de suite à la perfection, mais nous atteindrons des résultats qui compenseront nos efforts.

Tous les ans, le gouvernement local vient en aide aux municipalités en donnant un octroi pour les chemins. Mais ces octrois ne sont qu'une gratuité. Il appartient aux contribuables de voir à la confection des routes publiques. Et c'est ce qui n'est pas compris. On s'est mis dans la tête que les chemins appartiennent au gouvernement et que le gouvernement doit les entretenir. On croit que le travail sur les chemins est une imposition presque malhonorable. Quarante-vingt-dix fois sur cent, le contribuable qui travaille sur les chemins ne se rend pas compte qu'il travaille pour son utilité, pour son bien-être, pour sa prospérité. C'est pourquoi, on se taxe le moins possible; on ne travaille aux chemins qu'à regret, en s'esquivant, si on le peut pour aller fumer la pipe, à l'ombre, dans les branches, à côté de la route.

Combien y en a-t-il dans le Madawaska qui seraient consentants de donner une journée de plus par année pour l'amélioration des routes? Une journée, entre les semences et la récolte lorsque les travaux de la ferme ne pressent pas; une journée, n'importe quel temps lorsque le besoin le demande.

Nous avons besoin d'argent dans nos routes. Tâchons d'en avoir le plus possible. Mais la question importante, celle qui prime tout, c'est le développement d'une mentalité différente quant à ce qui concerne les chemins publics. Il importe d'enseigner ce que nous venons d'énoncer: que les routes sont construites par les contribuables pour eux-mêmes; que les octrois du gouvernement ne sont qu'un don gratuit donné pour encourager les contribuables; qu'il vaut mieux travailler une journée de plus que le temps obligatoire que de mettre ses voitures en miettes à chaque sortie.

On aura beau dire que l'argent est mal dépensé; que Pierre ferait mieux que Paul s'il était commissaire des chemins; qu'il ne devrait pas entrer de question politique dans la confection des routes; que notre climat est plus rude en hiver que dans les autres comtés de la province; tout cela, c'est des coups d'épée dans l'eau. L'important, c'est de faire l'éducation des gens sur cette question, de les intéresser, de leur prouver par la presse et par d'autres moyens qu'en travaillant à l'amélioration des chemins, ils travaillent à la prospérité du pays.

Dans certaines paroisses du comté, on semble oublier qu'il est presque impossible d'avoir de bons chemins sans les couvrir d'une couche de gravier. D'autres paroisses employent beaucoup de gravier depuis quelques années, et leurs routes se sont améliorées de cent pour cent.

Ne soyons pas si mesquins quand il s'agit de nos intérêts. S'il y a une mauvaise place devant notre propriété, en fumant la pipe après le dîner ou le souper, allons sans gêne et de bonne grâce y mettre quelques pelletées de terre ou de gravier. N'attendons pas la corvée pour ces réparations urgentes. En agissant ainsi, dans quelques années, nous pourrions comparer nos routes à celles des autres comtés de la province.

**Abonnez-vous au "Madawaska"**

## Conseil de Ville

La première assemblée du nouveau conseil de ville a eu lieu, le 8 courant.

Six échevins sur les huit élus par acclamation ont prêté le serment requis par la loi. Ce sont les échevins, Pio H. Laporte, J. B. Michaud, John J. Daigle, Henry Dubé, Vital H. Albert et Séverin Dupuis. Les quatre derniers sont des nouveaux. Il reste donc déjà deux vacances à remplir. Qu'il arrive que deux des échevins soient obligés de quitter la ville en cas de changement de position ou autres raisons, et le conseil de ville ne pourra réunir qu'un quorum. La situation actuelle ne peut que créer des ennuis aux échevins qui restent et qui seront obligés de faire l'ouvrage de huit échevins.

La somme de \$270.71 fut votée pour payer les comptes présentés au conseil.

Les officiers et les comités mentionnés plus bas furent nommés pour l'année 1914-1915.

### CONSTABLES :

A. B. Soucy  
Denis Hébert  
Joseph St-Amant  
Jos Dubois  
Vital Pelletier  
Jos Audette  
Edouard Ouellet  
Raymond Gagnon  
Paul Lepage  
Léon Ruest

### REVISEURS :

Joseph T. Martin  
Léon R. Bélanger

### CONSEILLER MUNICIPAL :

Pio H. Laporte

### MEMBRES DU BUREAU D'HYGIENE :

R. W. Hammond  
J. E. Michaud

### "PONIERS" :

Jos Audette  
C. R. Bélanger

### GARDES CHAMPETRES :

Paul Lepage  
Sylvio Audette  
François Jean  
Charles Serré

### MESUREURS DE BOIS :

Allen Emmerson  
Charles Miller

### INSPECTEURS DE CLÔTURES :

Narcisse Marquis  
Denis Hébert

### COMMISSAIRE DES CHEMINS :

Florent Fournier

### COMITÉ DES FINANCES :

A. Lawson  
Pio H. Laporte  
John J. Daigle

### COMITÉ DES CHEMINS :

A. Lawson  
Pio H. Laporte  
Vital H. Albert

### COMITÉ DE POLICE :

J. B. Michaud  
Henry Dubé  
Séverin Dupuis

## Université du Collège Saint Joseph

### SEANCE BILINGUE

La société bilingue Lefebvre de l'Université du collège Saint-Joseph donnait mardi soir, le 12 courant, ses débats annuels dans les langues française et anglaise.

A part M. l'abbé Ph. Belliveau, curé, Grande-Digue, M. James Friel, avocat, Dorchester, M. Charles Hébert, inspecteur d'écoles, Dupuis Corner, qui t us trois agissaient comme juges de la lutte oratoire de la soirée ou remarquait, dans le nombreux auditoire accouru à la salle Lefebvre pour la circonstance, M. l'abbé A. Landry, vicaire Cap-Pelé, M. Rémi Benoit, représentant de L'Évangéline, M. A. J. Léger avocat, M. C. F. Cormier, secrétaire de la société mutuelle l'Assomption M. C. H. Boudreau, gérant de la banque Provinciale de Moncton, M. A. J. Cormier, dentiste, M. H. P. Leblanc, employé aux bureaux de l'Intercolonial, M. R. Fréchet, architecte, MM. les docteurs Alfred et Camille Gaudet, etc. etc.

Les questions en litige étaient : "La responsabilité pour l'expulsion des Acadiens retombe sur les gouvernements coloniaux et non sur le gouvernement de Londres" et "The Canadian Government should not have allowed the execution of Louis Riel". MM. Aurèle H. Gaudet de Saint-Joseph, N. B. et Clovis Richard de Malborough, Mass. E. U. soutenaient la partie affirmative du débat français et la négative de l'anglais. MM. Charles McHugh de Saint-Jean, N. B. et Raoul Mogé de Saint-Antoine P. Q. affirmaient la question anglaise telle qu'énoncée et prenaient le côté adverse du sujet français.

Les quatre orateurs se distinguèrent dans les deux langues, tant par l'argumentation serrée de leurs thèses que par la parfaite aisance de leur discussion. M. McHugh, venant d'un centre anglais, et par conséquent, n'ayant entendu du français que depuis les cinq ans qu'il fréquente le collège Saint-Joseph, attira l'admiration de l'auditoire sur la parfaite maîtrise qu'il possède de la langue française. M. Mogé, dans un cas analogue par rapport à la langue anglaise, se signala par le parfait usage qu'il en fait. Quant aux MM. Gaudet et Richard, ayant eu beaucoup plus de rapport avec l'élément anglais, on s'attendait à les voir exceller dans la langue de Shakespeare et, soit dit à leur louange, ils ne déçurent pas les espérances que l'on fondait sur eux.

A la fin de la soirée, MM. les juges, avant de porter leurs décisions, commentèrent agréablement les sujets discutés. M. l'abbé Belliveau, chargé du débat français, félicita chaudement les jeunes orateurs et applaudit le but et les succès de la société bilingue, l'œuvre du révérend père Louis Guertin, C. S. C., D. D., Ph. D., fondateur et directeur actuel. Il rappela ensuite les différentes controverses relatives à la dispersion de 1755. Elles se résument à trois, dit-il. Les uns prétendent que cette responsabilité doit tomber sur l'Angleterre, les autres l'attribuent aux colonies. Un troisième groupe la met exclusivement sur le compte des Acadiens qui, selon eux, se seraient attirés ces malheurs par leur conduite déloyale. Cette dernière opinion, ajoute l'abbé, est une calomnieuse fausseté historique qui ne saurait être soutenue un seul instant par quiconque se pique de connaître l'histoire. Quant aux deux autres, elles ont chacune leurs défenseurs, mais la tendance générale veut qu'on blâme les colonies plutôt que l'Angleterre.

Abordant la question telle que traitée par les orateurs présents, M. l'abbé Belliveau, au nom des trois juges, accorda la palme du débat français aux MM. Mogé et McHugh.

M. l'avocat Friel fit alors connaître les noms des vainqueurs de la discussion anglaise; MM. Richard et Gaudet. Il complimenta ces deux messieurs ainsi que leurs adversaires sur leur travail et leur habileté. Continuant son discours, après quelques judicieuses remarques sur l'affaire Riel, il parla longuement de l'importance des deux langues officielles du Canada. Il engagea ses compatriotes irlandais à s'appliquer sérieusement à l'étude du français leur disant tout le bien que la connaissance de notre langue leur apporterait.

A plusieurs reprises dans les entrecartes, l'orchestre du collège, dirigé par le révérend père H. Leblanc, C. S. C. égaya l'assemblée par les plus beaux morceaux de son répertoire et reçut, en échange, force applaudissements.

Une chanson bilingue des plus amusantes, présentée par M. Henry Milligan, recréa également l'auditoire et mérita d'être rappelée.

Des exercices gymnastiques, exécutés par un groupe d'élèves, sous l'habile direction du révérend père Dismas Leblanc, C. S. C., furent tellement goûtés de l'assistance que l'on dut les répéter pour mettre fin aux applaudissements qu'ils avaient soulevés.

A tous ceux qui ont contribué à l'éclatant succès de la séance de mardi soir, nous offrons de sincères félicitations.

Faute d'espace nous devons remettre à la semaine prochaine le programme de la séance de la société bilingue, la liste des orateurs depuis la fondation, ainsi que le programme des fêtes du cinquantenaire.

veau, chargé du débat français, félicita chaudement les jeunes orateurs et applaudit le but et les succès de la société bilingue, l'œuvre du révérend père Louis Guertin, C. S. C., D. D., Ph. D., fondateur et directeur actuel. Il rappela ensuite les différentes controverses relatives à la dispersion de 1755. Elles se résument à trois, dit-il. Les uns prétendent que cette responsabilité doit tomber sur l'Angleterre, les autres l'attribuent aux colonies. Un troisième groupe la met exclusivement sur le compte des Acadiens qui, selon eux, se seraient attirés ces malheurs par leur conduite déloyale. Cette dernière opinion, ajoute l'abbé, est une calomnieuse fausseté historique qui ne saurait être soutenue un seul instant par quiconque se pique de connaître l'histoire. Quant aux deux autres, elles ont chacune leurs défenseurs, mais la tendance générale veut qu'on blâme les colonies plutôt que l'Angleterre.

Abordant la question telle que traitée par les orateurs présents, M. l'abbé Belliveau, au nom des trois juges, accorda la palme du débat français aux MM. Mogé et McHugh.

M. l'avocat Friel fit alors connaître les noms des vainqueurs de la discussion anglaise; MM. Richard et Gaudet. Il complimenta ces deux messieurs ainsi que leurs adversaires sur leur travail et leur habileté. Continuant son discours, après quelques judicieuses remarques sur l'affaire Riel, il parla longuement de l'importance des deux langues officielles du Canada. Il engagea ses compatriotes irlandais à s'appliquer sérieusement à l'étude du français leur disant tout le bien que la connaissance de notre langue leur apporterait.

A plusieurs reprises dans les entrecartes, l'orchestre du collège, dirigé par le révérend père H. Leblanc, C. S. C. égaya l'assemblée par les plus beaux morceaux de son répertoire et reçut, en échange, force applaudissements.

Une chanson bilingue des plus amusantes, présentée par M. Henry Milligan, recréa également l'auditoire et mérita d'être rappelée.

Des exercices gymnastiques, exécutés par un groupe d'élèves, sous l'habile direction du révérend père Dismas Leblanc, C. S. C., furent tellement goûtés de l'assistance que l'on dut les répéter pour mettre fin aux applaudissements qu'ils avaient soulevés.

A tous ceux qui ont contribué à l'éclatant succès de la séance de mardi soir, nous offrons de sincères félicitations.

Faute d'espace nous devons remettre à la semaine prochaine le programme de la séance de la société bilingue, la liste des orateurs depuis la fondation, ainsi que le programme des fêtes du cinquantenaire.

## Assemblées

M. J. L. Lemieux, adjoint-français au commissaire de l'industrie laitière à Ottawa accompagné de M. L. C. Daigle donnera des conférences illustrées de vue à la lanterne magique aux endroits et aux dates suivants :

A St-Basile, vendredi le 22 mai.  
" Baker Brook, samedi, le 23 "  
" St-Hilaire, dimanche soir, 24 "  
" St-Jacques, lundi, le 25 "  
" Bellefleur (St-Léonard) mardi, 26 "  
" Ste-Anne, mercredi, le 27 "

Les conférenciers expliqueront le fonctionnement de la buanderie centrale ainsi que les conditions de l'aide donné par les gouvernements.

COMITÉ DU FEU :  
A. Lawson  
Pio H. Laporte  
Séverin Dupuis

COMITÉ DES PAUVRES :  
John J. Daigle  
Vital H. Albert  
Henry Dubé

COMITÉ DES RÉGLEMENTS :  
Pio H. Laporte  
J. B. Michaud  
A. Lawson

COMITÉ DE L'AOUEDUC ET DE L'ÉLECTRICITÉ :  
John J. Daigle  
J. B. Michaud  
A. Lawson

## CARTES D'AFFAIRES

### AVOCATS

Casier Postal "S" Téléphone 28-41  
MAX. D. CORMIER, B. A. LL. B.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29  
STEVENS & LAWSON  
Avocats, Notaires Publics  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone  
J. E. MICHAUD, B. A. LL. B.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, B. A.  
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC  
Bureau : Grand Falls  
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine  
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

### MEDICINS

Phone 11-  
A. J. GUY, M. D.  
Médecin, Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34  
PIO H. LAPORTE  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Téléphone 46  
ALB. M. SORMANY, M. D.  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18  
J. A. RATTEY  
Médecin-Vétérinaire  
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT  
MARCHAND DE MEUBLES  
Assortiment complet  
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE  
HOTELLIER  
ANDERSON SIDING, N. B.

FIRMIN MICHAUD  
Marchand de Liqueurs  
ST-LEONARD, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone  
JOHN J. DAIGLE  
MARCHAND GENERAL  
EDMUNDSTON, N. B.

JOS A. GAGNE  
PEINTRE DECORATEUR,  
TAPISSEUR  
Toujours en magasin : Peinture et Tapisseries

Téléphone  
LOUIS A. DUGAL  
Contracteur Electricien  
EDMUNDSTON, N. B.

Dr Z. VEZINA  
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.  
—Médecin spécialiste—  
de l'Hôpital de Fraserville.  
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.

Bureau : 151 rue Lafontaine  
Fraserville, P.Q.  
Tél. Kamouraska, No. 325.  
Tél. National, " 519  
Heures de Bureau :  
10 hrs à 11.30 hrs a. m.  
2 hrs à 5 hrs p. m.  
Soir : 7 à 8 P.M.

NEW VICTORIA HOTEL  
Rue Victoria.

Chambres confortables. Service de premier ordre.  
Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

S. J. BERNARD,  
Edmundston, N. B.

E.-H. CIMON
Réside: Avenue Fraser.
Bureau: Bloc Cimon,
Rue de l'Eglise

LEO BERUBE
Bureau: Rue de l'Eglise
Bloc Potvin - Fraserville P.Q.

POTVIN & LANGLAIS
Bloc Belle - Vis-à-vis l'Eglise
Fraserville, P.Q.

LEON PARADIS, L.L.L.
Bureau: Rivière-du-Loup,
Station, P.Q.

LOUIS-A. TALBOT
Rue Lafontaine,
Riv.-du-Loup, Station.

ERNEST PETTIGREW
Bureau de l'Ér. F.-E. Gilbert
Téléphones National, Kamouraska.

Dr M. OUMET
Des Hôpitaux de Montréal et du
"Post Graduate de New-York"
Spécialités: Chirurgie obstétrique
et hygiène publique.

Dr A. LANDRY
D. D. S. L. D. S.
Tél. Kamouraska 334
T. National 19
I Lafontaine, Riv.-du-Loup, Sta.

Dr T.-A. COTE
-Médecin-vétérinaire-
4, rue Beauvillain - Fraserville P.Q.
Téléphones: Kamouraska, 302
National, 559.

CHS. DEVOST
-Marchand de voitures-
Spécialité: ouvrage en caout-
chouc de toutes sortes, pour roues,
couvertures, etc.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 254

C. DUCHARME
-Marchand-tailleur-
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska.

TABAC ! TABAC !
Avis aux marchands. Pour
votre assortiment de tabac
Adressez-vous à
JOS. FRENETTE.
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta.
Par téléphone ou par lettre.

JEAN RHEAUME
-Boucher-
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

ARSENE THIBAUT
-Marchand de chaussures-
Le plus grand détail de chaussures
de la Ville. Chaussures faites
sur commande, aux plus bas
prix.
Tél. Kam., 83 - Fraserville P.Q.

J.-E. LEVESQUE
-Marchand-sellier-
Convertes d'hiver pour chevaux,
Grelots, Clochettes, Pompons, etc
Aussi: Poudre à Conditions pour
chevaux, etc.
Tél. Kamouraska No. 159.
Boîte postale 174
Rue Lafontaine, près de l'Hôtel-
de-Ville.

J.-A. CHAREST
-Epicier-
Rue Lafontaine
Toujours en mains fruits, légu-
mes, liqueurs, etc., etc., à des prix
défiant toute compétition.

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre
Rue de la Cour.

LOUIS MARQUIS
-Boucher-
Toujours en mains: Boeuf, veau,
mouton, porc, volaille, etc.

A Vendre
à Baker Brook
Une terre de 4 arpents de
large sur 2 milles de profon-
deur, paroisse St-Hilaire, Co.
Madawaska. Comprends mai-
son et granges. Cette pro-
priété est situé sur le grand
chemin, le long de la rivière
St-Jean.
Bon prix et conditions fa-
ciles. S'adresser à J. P. Dionne,
12-1 m. Edmundston, N. B.

PHILIPPE RIOUX
-Marchand de Chaussures-
Craques et Bas.
Agent Strider par Franck W. Slater
Agent Bagel Shoe.
Agent H. H. Crosby, N. S.
Spécialité: réparations toute es-
pèce, cuir feutre et caoutchouc.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

T. MERETTE
-Voiturier-
Voitures de commande,
Réparations de toutes sortes
Ave. Hôtel de Ville
Fraserville, P.Q.

D.-E. MORIN
Agent général et inspecteur
Pour les Compagnies d'assuran-
ce-leu:
-La "Factories", fondée en 1872-
-La "Sterling",
-La "British Colonial Fire Assu-
rance Co.",
-La "National Union",
Bureau: Rue St-George.

J.-D. PROULX
-Marchand de fleur-
-Boulangier-
Rue Jones - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska No. 14

FRS PELLETIER
-Marchand-épicier-
Et agent d'instruments aratoires
pour la Compagnie Moody Terre-
bonne.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

VICTOR DEVOST
-Marchand-épicier-
Rue Lafontaine - Fraserville P.Q.
Pour l'eau minérale de St-Ger-
main adressez-vous à M. Victor
Devost, marchand, rue Lafontaine.
Téléphones National et Kamouras-
ka.

JOS.-N. ANCTIL
-Marchand de liqueurs-
En face de la Station I.C.R.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.
Tél. Kam. 287. Tél. Nat. 21

Agent d'Assurances
JOS.-E. MARCOTTE
AGENT GENERAL
THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.
Boîte Postale 168 Tel. Kam. 443
Bureau: 144 Rue Lafontaine
FRASERVILLE, P.Q.

Avis important
Nous prions nos correspon-
dants de nous faire parvenir
leurs envois pas plus tard que
mardi soir.
Nous faisons remarquer que
toute correspondance etc, en-
voyée pour publication, doit
être accompagnée du nom de
celui qui l'envoie. Aucun arti-
cle ne sera publié sans cette
formalité. Le nom ainsi don-
né sera gardé secret et ne pa-
raîtra pas sur le journal à
moins d'avis spécial.
LA REDACTION.

GRAND TRUNK
RAILWAY SYSTEM
A partir de dimanche, le 20 Set. 1912
le convoi No 3 quittera Lévis à 1.23
p. m. (tous les jours.) Arrive à
Montréal à 7 hrs p. m.

SYSTÈME DU GRAND TRONC
A partir de dimanche, le 29 septembre
1912, le CONVOI No. 3 quittera Lévis à
12.30 p. m. (tous les jours) NOTÉ: -Les
passagers voyageant sur ce convoi pour-
ront prendre le CONVOI No 3 de Port-
land, qui fait raccommodement à Richmond,
arrivant à Montréal à 6.05 p. m.

A partir de la même date, le CONVOI
No. 6 quittera Richmond à 7.35 p. m.
arrivant à LÉVIS à 10.40 p. m. (tous les
jours excepté le dimanche).

Magnifique étalon "Ardennais"
sous poil rouge foncé Poids 1820
lbs. Age 4 ans. Son père "LOUIS
D'ETALLE", avait été importé par
le Baron de l'Épine, sous le No
23334 du S. B. B. et avait été choi-
si parmi un grand nombre de che-
vaux importés.
Garanti exempt de toutes tares
et de tous vices héréditaires.
S'adresser à,
NAZAIRE BÉGIN,
CULTIVATEUR,
RIMOUSKI, Qué. 161 m.

A Vendre

Un joli petit âne, tranquille et en
très bonne condition. Aussi ha-
bitais, voiture et traîneau pour même.
L'âne a été monté et conduit par
une petite fille pendant deux an-
nées. Il est très tranquille et pas-
sais fautes. Demandez des rensei-
gnements: P. O. Box 228, St-John,
N. B.

MAISON
A VENDRE

Le soussigné offre à vendre, à prix
réduit, une maison (style Bungal-
ow) avec dépendances. Cette jolie
résidence est tout neuve et est
située, au village de St. Leonard,
sur la rue du Pent International.
Ne manquez pas cette occasion
d'acheter une bonne maison, à bon
marché, dans la plus belle localité
de St. Leonard.
LEON P. ROY,
22-j. n. o. Campbellton, N.B.

LE CHAMP ET LA PIPE

Réflexion d'un vieux cultiva-
teur:
-C'est drole tout de même: un
champ se fume pour être labouré,
et la pipe on la bourre pour la fumer!

LA BANQUE
NATIONALE

FONDEE EN 800
CAPITAL: \$2,000,000.00
RESERVE: 1,550,000.00

Nous acceptons des dépôts de
\$1.00 ou plus.
L'intérêt compte du jour du
dépôt.

Nous avons des correspondants
par le monde entier et nos MAN-
DATS DE VOYAGE sont payables
au pair partout.

Notre bureau de PARIS (rue
BOUDREAU, 17, SQUARE
L'OPERA) offre des avantages ex-
ceptionnels au commerce et au public
voyageur.

Les virements de fonds, les col-
lections, les paiements, les crédits
commerciaux et les placements sont
effectués en Europe, aux Etats-
Unis et au Canada, aux plus bas
taux.

A vendre

Un emplacement de 3 arpents
carré, avec maison dessus construi-
te, de 24x20, située à Baker Brook
au village. Bonnes conditions.
S'adresser à,
WALTER BAKER
20-2-m. Baker Brook.

Synopsis of Canadian North-West
Land Regulations

THIS sole head of a family, or any male
over 18 years old, may homestead a quarter-sec-
tion of available Dominion land in Manitoba,
Saskatchewan or Alberta. The applicant must
appear in person at the Dominion Lands Agency
or Sub-Agency for the District. Entry by
proxy may be made at the office of any Local
Agent of Dominion Lands (not sub-agent), on
certain conditions.
Duties—Six months residence upon and cul-
tivation of the land in each of three years. A
homesteader may live within nine miles of his
homestead on a farm of at least 80 acres, or
certain conditions. A habitable house is re-
quired in every case, except when residence is
performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good
standing may pre-empt a quarter-section
alongside his homestead. Price \$1 per acre.
Duties—Six months residence in each of six
years from date of homestead entry (including
the time required to earn homestead patent)
and 50 acres extra cultivation.
A homesteader who has exhausted his home-
stead right and cannot obtain a pre-emption
may take a purchased homestead in certain
districts. Price \$5 per acre. Duties—Must
reside six months in each of three years, culti-
vate 50 acres and erect a house worth \$500.
The area of cultivation is subject to reduc-
tion in case of crop, scrubby or stony land.
Deputy of the Minister of the Interior,
N. B.—Unauthorized publication of this ad-
vertisement will not be paid for.

A Vendre

ANDRE A. LEVESQUE
MARCHAND GENERAL
Marchandises Sèches, Epicerie,
Ferroserie, Vaisselle
Propriétaire de Beurrierie
Je fais aussi le commerce de moutons
ST-ANDRE, Co. MADAWASKA, N. B.

NOTES PARLEMENTAIRES

(Suite de la quatrième page)

parèrent de leur parti sur le
bill du Canadien-Nord. Ils ont
prononcé des harangues com-
me on entend bien rarement à
la chambre. Ils ont été des
plus sévères à l'endroit de Mac-
Kenzie et Mann qu'ils consid-
rèrent comme des financiers
sans scrupule. Ils demandent
au gouvernement de ne pas
s'associer à ces "mendiants
des argents publics", comme
M. Bennett les appelle.

Hier, à l'occasion de la mort
de l'hon. M. Monk, ex-minis-
tre des Travaux Publics, le
premier-ministre, Sir Wilfrid
Laurier et les honorables Pel-
letier, Doherty et Lemieux
rendirent un touchant et élo-
quent hommage à la mémoire
de l'éminent défunt.

Bons et mauvais conseils

Si tu donnes un avis: bon, on
l'oubliera; mauvais, on te le re-
prochera toute ta vie.

Le Médecin
de Campagne

Nous trouvons dans la "Gazette
Médicale Belge" les vers qui sui-
vent, reproduit d'un journal de mé-
decine français et qui sont dans le
ton pour nos confrères de campa-
gne de la Province de Québec et
d'ailleurs:
C'est un médecin de village;
Il est pauvre; il sent le poids de
l'âge;
Lui qui soigne les gens, il aurait
grand besoin
Que de sa santé chétive on prit
soin.
Pourtant quand le devoir com-
mande, avec courage
Il part, même la nuit, pour aller
voir très loïn,
En des endroits perdus, un blessé
qui l'appelle.
Son cheval, pauvre haridelle,
Est mort, faute d'argent il n'est
pas remplacé.
Le vieux docteur part donc, à
piéd, d'un pas pressé...
S'agit-il d'une mère? - Il passera
près d'elle
Toute une longue et triste nuit.
Ailleurs, c'est un petit enfant à la
mamelle
Qui renaltra, soigné, sauvé par
lui.
Quand la maladie est horrible, et
quand cet homme,
Lui-même, avec terreur, à voix
basse la nomme,
Les gens s'éloignent; lui, reste et,
sensible et bon,
Seul, touche de ses mains l'effray-
ant moribond.
Parfois quand tout le monde a
peur du mort terrible,
Dont la variole affreuse a percé
La pauvre face comme un crible,
C'est lui qui, de ses mains a dou-
cement pressé,
Sur les yeux hagards la paupière,
Et mis dans la suie la bière
Le mort hideux et glacé.
Ce qu'un fils devait faire, il l'a
fait seul lui-même.
Croyez-vous cependant que tout le
monde l'aime.
Dans ce pays qu'il sert si bien,
Ce savant, cet ami de l'humble
péribien?
Hélas, non! car chacun doit à ce
très pauvre homme,
Dans le pays—petite ou grande—
quelque somme!
On l'appelle dans le danger;
On le fait quand il faut le payer de
sa peine!
Sa crânce est pourtant aussi jus-
te et certaine
Que le nôtre, maçon, boucher et
boulangier!
Et sa pénible vie est bien plus mé-
ritoire.
Honorez le héros de cette triste
histoire,
Enfant, aimez ce brave, et dites-
vous enfin
Que chaque jour, comme nous
tous, cet homme a fait.

JEAN AICARD,
De l'Académie française.

La Discretion

La discrétion est peut-être la
qualité la plus précieuse à cultiver
chez vos filles, mères de famille, et
qui leur assurera la plus grande
somme de bonheur. D'abord, pré-
chez l'exemple et jeunes filles, soy-
ez attentives à le pratiquer.

Que vos jeunes filles ne soient
jamais avides de tout voir et de
tout entendre, de savoir toutes les
nouvelles, vraies ou fausses; de
prêter aux actions du prochain, des
motifs que vous ne pouvez pas con-
naître; de raconter sans nécessité
le mal que vous savez par d'autres,
et dont vous n'êtes pas absolument
sûres.

Reprimez la curiosité, qui devient
une mauvaise habitude; apprenez-
leur à ne jamais écouter les secrets
qui ne leur sont point destinés, à ne
pas lire les lettres, même ouvertes,
qui tombent par hasard entre leurs
mains. Apprenez leur aussi à ne
pas vous questionner sans cesse,
vous n'êtes pas tenues de leur ren-
dre compte. N'hésitez pas à leur
montrer, par votre fermeté, que
leurs questions indiscrètes vous fati-
guent, et qu'il y a une limite
qu'elle ne doit pas franchir.

Enseignez leur surtout à se taire;
à écouter patiemment, sans les inter-
rompre, ceux qui sont plus âgés
qu'elles, plus instruits, et mieux ren-
seignés, ce qui est le meilleur moyen
de parler à propos. Pour qu'elles
ne racontent pas à tort et à travers
ce qui se passe chez vous, mettez-
les en garde contre les indiscretions
de personnes peu délicates, qui ne
craignent pas de faire dire aux en-
fants, ce qu'elles n'oseraient pas
demander aux grandes personnes.
La famille est un sanctuaire, avec
son culte, ses fêtes, ses deuils, ses
épreuves, ses désastres, mais rien
n'en doit paraître au dehors—ni la
douleur de ses joies, ni l'amertume
de ses peines—Au dedans elle peut
être divisée, déchirée, mais à l'ex-
térieur, elle est un par un sentiment
de protection et de solidarité. Mes-
dames, un peu de fermeté, et de bon-
heur obligeance, et vous aurez le grand
bonheur d'arrêter le manque de
charité, le trait cruel, la dangereuse
parole qui joue un si grand rôle
dans les désaccords de famille, de
société. N'écoutez pas le médisant;
Il médiera de toi, comme il médit
des autres, nous dit un p'ieux con-
temporain. D'un commun accord, dé-
fendons par un travail ardu, ce fleau
de l'indiscrétion; travaillons ferme,
à acquiescer en tout, et partout,
"l'Union, la charité et la Protec-
tion."

MARCELLE.
Edmundston 15 avril 1914.

A Vendre

A Ste-Anne de Madawaska, N. B.
une propriété située à 1 mille du
grand chemin et à un mille et demi
de l'église.
Bonne grange neuve, y ce l'eau
près de la maison, à assez bon prix
et conditions faciles.
S'adresser à
Jos. S. Martin, Maître de Poste
Ste-Anne Madawaska, N. B.
Phone 48-23

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées
au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa
jusqu'à midi, vendredi, le 12 Juin 1914 pour le
transport des Malles de Sa Majesté, sous les
Conditions d'un Contrat pour un terme de
quatre années six fois par semaine, aller et
revenir, entre Richards Station et Intercolonial
Railway Station à commencer au bon plaisir du
Ministre des Postes.
Des avis imprimés contenant des renseigne-
ments plus détaillés au sujet des conditions du
Contrat projeté, peuvent être vus aux Bureaux
de Poste de Richards Station et au Bureau
de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi
se procurer des formules de soumission.
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES,
St-John, N. B., le 29 Avril 1914.
N. E. COLTIER,
Inspecteur des Postes.

Abonnez-vous
an "Madawaska"



CHÉMIN DE FER TEMISCOUAT

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1913
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.45 p. m.
Mixte: Dép. Riv. du Loup 10.40 a. m.
Arr. Connors N. B. 6.38 p. m.
Express: Dép. Connors N. B. 8.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.55 p. m.
Mixte: Dép. Connors N. B. 7.50 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.
Service quotidien excepté le dimanche
Correspondance à Edmundston Jet
avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock
Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me.
Et à Rivière du Loup avec tous les
trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, pro-
ducts, etc. s'adresser à
G. G. Grandy, Gérant général.
P. X. Edinger, Agent général Passa-
gers et Fret.

SOUVENIR DE
FAMILLE

Important Registre
Familial
Prix: l'exemplaire, 10c.
Le cent: \$8.00
S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.
n. 5-6 m.

Intercolonial
RAILWAY

Le 28 et après le 1er Novembre 1912 les
convois chemin de fer voyageront com-
me suit:

Table with 2 columns: Train Name and Schedule. Includes 'Les Trains Quittent la Rivière du Loup' and 'Les Trains Arrivent à la Rivière du Loup'.

LE 28 OCTOBRE 1913
DERNIÈRES EX-
CURSIONS DE
COLONS

au MANITOBA,
SASKATCHEWAN,
ALBERTA.
Taux réduits pour WINNIPEG,
EDMUNTON et les stations inter-
médiaires.
BILLETTS BONS POUR 2 MOIS
WAGONS - SALON - OBSERVA-
TOIRES.
Maintenant attachés aux trains
laisant Québec et Montréal à 1.30
hrs p. m., tous les jours.

TRAIN DE LUXE

À 5.00 hrs p. m., tous les jours
de la Gare du Palais, Québec. Ser-
vice de Wagons-Salon et Wagons-
Restaurant.

CONSULTEZ-NOUS

Pour tout voyage, nous vous
donnerons avec plaisir des conseils
et renseignements précis.
Pour billets et renseignements gé-
néraux s'adresser à 30, rue St-Jean,
angle Côte du Palais, 46 rue Dal-
housie au Château Frontenac et
à la Gare du Palais, Québec.

G. J. F. MOORE,
Agence générale de chemins de
fer et paquebots. Nous représen-
tons toutes les lignes transatlan-
tiques, Or à E. J. Hébert, Premier
Ass. Agent-Général. Dept des voya-
geurs, Gare Windsor, Montréal,
P. Q.

POUR LES CULTIVATEURS

LABOUR

Définition Chrétienne; Conseils Salutaires.

Serait-il défendu par hasard, à des cultivateurs, de philosopher seulement un peu? A mon avis, je ne le crois pas, d'ailleurs ont-ils autre chose à faire les cultivateurs? Que d'idées roulent dans leur tête pendant qu'ils causent tout seul avec la terre!

nous et de notre époque. Il me semble le voir et l'entendre encore, ce brave cultivateur d'un certain endroit de la France, qui appuyé de ses deux mains sur les mancherons de sa charrue, et tenant un long aiguillon d'une main; chanter à gorge déployée quelque vieille chanson du pays, apprise sans doute le soir à la veillée, au coin du feu.

Aux Anciens Elèves de L'Université du Collège St-Joseph. Messieurs, La circulaire que vous m'avez reçue depuis quelque temps déjà, vous a appris que votre Alma Mater se propose de célébrer avec toute la solennité possible le cinquantième de son institution.

— ANCIENNE ECURIE DE — G. N. PELLETIER & Cie. A VENDRE 50 chevaux de choix. Aussi, Foin, Avoine, Bois, etc. - Prix et conditions faciles. S'adresser à: TETU TETU & CIE.

ECURIE THIBAUT No. 18 Rue Lévis - FRASERVILLE, P. Q. Aux Cultivateurs: J'ai en mains 18 juments de choix, de 4 à 7 ans, pesant de 1000 à 1300 lbs. Aussi: bons chevaux de buggie, ainsi que gros chevaux de chantiers.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES Adressez-vous a l'imprimerie "LE MADAWASKA" TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE. DEMANDEZ NOS PRIX Abonnez-vous au "MADAWASKA"

"LE MADAWASKA" Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance CANADA ETRANGER

TARIF DES ANNONCES Annonces légales, première insertion, la ligne... Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes...

NOTES LOCALES

Mgr L. N. Dugal-curé de St-Basile accompagné de son frère M. L. A. Dugal, est allé à Québec dans l'intérêt de sa santé. Nous souhaitons bon voyage et prompt retour à Mgr Dugal.

Académie St-Basile

Département des Garçons Points conservés sur cent Première Division Roméo Morneau 74 Walter Harkin 72 John Harkin 66 Guy Albert 71 Léonide Bélanger 46 Denis Pelletier 46 Alfred Martin 40 Deuxième Division Mathieu Manzerolle 61 Alfred Michaud 59 Arthur Albert 57 Noël Michaud 55 George Laporte 53 Adéland Lang 50 Lionel Morneau 50 Herbert Sweeney 46 Louis Michaud 45 Achile Lang 35 Troisième Division Emile Nadeau 58 Patrick Clair 55 Albert I. Martin 54 Alphée Mercure 52 Edmond Godbout 50 Régis Sirois 50 Philippe Charette 50 Abel Thériault 50 Paul Gagnon 49 Irénée Tardif 47 Léonard Soucy 45 Aimé Caron 44 Léo Sirois 42 Pierre Beaulieu 40 Elói Martin 39 Albert T. Martin 38 Cléophas Lavoie 35 Camille Dumas 30 Joseph Pelletier 30 Camille Dionne 30 Alfred Lajoie 29 Ervin Hughes 28 Albert Hughes 27 Victorie Martin (absent) George Hudon (absent)

Hotel-Dieu de St-Basile

Il nous faut \$6,000.00 et nous les aurons si chacun fait sa part. Plusieurs ont envoyé leur offrande. Nous les remercions de la part des Religieuses et de notre part également. N'oublions pas que c'est un acte de charité et de reconnaissance que nous faisons en participant à ce mouvement des Anciens Elèves et des Bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de St-Basile, en faveur de ces Religieuses qui se dévouent depuis quarante ans, et dont plusieurs ont payé de leur vie la mission noble et généreuse qu'elles s'étaient imposée.

Nous recevrons les offrandes jusqu'au 15 Août 1914. Que ceux qui peuvent donner le fassent aussitôt qu'ils le pourront.

Noms des Anciens Elèves et des Bienfaiteurs qui ont envoyé leur offrande

14 ième liste M. Rémi P. Cyr, Van Euren, Me. \$ 4.00 M. Georges Pelletier, Cabano, P. Q. 1.00 M. et Mde Vilas Cyr, St-David, Me. 4.00 M. Théodore Martin, Wolfville, N. E. 1.00 Mde Florent Ringuette, Rivière-Verte, N. B. 1.00 Mde Léonard Raymond, Ste-Rose, P. Q. 1.00 Melle Virginie Dionne, Edmundston, 1.00 Melle Mathilde Bernier, St-Isidore, N. B. 1.00 Melle Emelie Bernier, St-Isidore, N. B. 1.00 M. Victor Dufour, St-David, Me. 1.00 M. Francis Violette, St-Léonard, N. B. 5.00 Mde Joseph Desjardins, St-Léonard, N. B. 1.00 M. Georges D. Thériault, Rivière-Verte, N. B. 1.00 Révérend J. B. Thibault, ptre, Blackville, N. B. 10.00 Un bienfaiteur. 5.00

Donnez généreusement et les Religieuses et les Orphelins de l'Hôtel-Dieu de St-Basile sauront, par leurs prières, attirer sur vous et sur vos entreprises, les célestes bénédictions.

\$2.00. Adresse: Le "Passe-Temps" 16 Craig Est, Montréal. Demandez notre catalogue de primes.

ETRANGE NOMINATION

Avec tous les catholiques du Canada que l'esprit de parti n'a-veugle pas complètement, nous tenons à enregistrer notre protestation à propos de la nomination de Godfroy Langlois pour représenter la Province de Québec auprès du gouvernement de Belgique. Elle est étrange et inexplicable cette nomination d'un franc-maçon notoire, du déingneur de nos collèges et de nos convents pour représenter la seule province catholique du Canada auprès d'un gouvernement catholique. Nous croyons que l'opinion publique de la Province de Québec saura protester de la belle façon en temps et lieu.

Glendyne, P. Q.

M. et Mde Théodore Guerrette de St-Honoré, P. Q., sont arrivés ici vendredi, le 15, pour y demeurer.

Mde M. Marier de St-Louis du Ha Ha était en promenade ici, la semaine dernière.

Étaient ici par affaires, vendredi, MM. Mar. Soucy, Stevens Saucier, Willie Saucier et Onésime Doustou-le Courchéne.

M. Archibald Fraser, gérant de la Cie D. Fraser & Fils, Limitée, de Cabano, était ici la semaine dernière.

M. W. L. Blacwool, le gérant du moulin Fraser est arrivé ici, mercredi, le 13, pour prendre charge du moulin. Il était gérant du moulin Fraser, à Baker Brook, depuis quel-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en juillet 1900. SIÈGE CENTRAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé, \$1,000,000.00 Réserve et surplus (au 31 Déc. 1913) \$637,873.48

65 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brunswick. Conseil d'Administration: Président - M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien Vice-Prés. - M. W. P. CARSLY, Capitaliste Vice-Prés. - M. T. BIENVENU, Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd. Hon. LOUIS BEAUBIEN

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou agents qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir: BUREAU DE CONTROLE (COMMISSAIRES CENSEURS) Prés: HON. SIR ALEX. LACOSTE Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi Vice-Prés: DR E. P. LACHAPLLE Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien M. MARTIAL CHEVALIER Directeur Général Crédit Foncier Franco-Canadien

Succursale: EDMUNDSTON, N. B. LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

AUX MARCHANDS Du Madawaska

La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE Limitée

Nous portons un stock considérable de Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc.

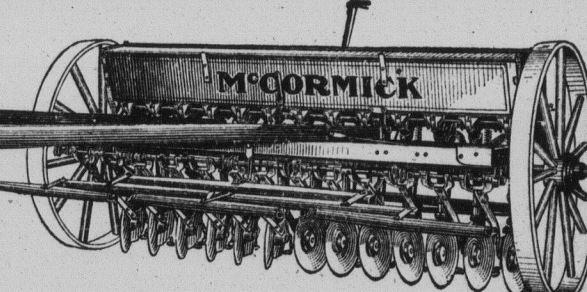
Nous vendons les CLAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER Co., de Montréal

Nos Prix Sont Les Plus Bas

Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport. Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par lettres ou par téléphone. Nos voyageurs sont sur la route avec nos échantillons d'automne et de printemps.

NOUS SOLLICITONS votre PATRONAGE A. LEMIEUX, Gérant.

MCCORMICK SINGLE & FERTILIZER DRILLS Pour l'Est du Canada



Agents des McCormick dans le comté du Madawaska: THOS. CLAIR, N. B. JERRY BOUTOT, Baker Lake, N. B. ALEX. NADEAU, Albertine, N. B. PAUL E. CYR, Edmundston, N. B. PAUL CLAVETTE, St-Basile, N. B. TOON THERRIAULT, Green River A. B. VIOLETTE, St-Léonard BARTLEY MARTIN, Martius S. SIMKEVITZ, Grand Falls DOCITHE NADEAU, Baker Brook

Un "Drill McCormick" prépare bien le terrain pour le grain et ils sont de longue durée. Tout homme qui possède un de ces instruments aratoires vous l'assurera. Quand vous achetez un "Drill", achetez un McCormick. Les "McCormick Single & Fertilizer Drills" ont des essieux forts mais légers, liés par un cadre d'acier durable et roulant sur de larges roues. Ils peuvent être ajustés de manière à semer toutes sortes de grain. Avec le "McCormick Fertilizer Drill", on peut semer l'engrais dans des quantités variant de 35 à 1380 livres par acre, par l'indicateur seulement, sans changer aucune autre partie de l'instrument. Le mécanisme est très simple, se graisse facilement et fait de manière à être presque exempt de poussière. Les boîtes à grain sont grandes et très bien supportées. Toutes autres explications seront trouvées dans notre catalogue à un de nos agents ou écrivez à International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

A VENDRE

Magnifique étalon, "Colograph", poil noir. Poids 1150 lbs. Age 6 ans. Il peut aller dans 2.20; 11 ans passé, j'ai payé \$625.00. Ce cheval est garanti et enregistré des deux côtés de la rivière. Bonnes conditions. S'adresser à IRENEE RINGUETTE, St-Basile, N. B.

La Farine SNOW WHITE fait du Meilleur Pain